



Heures supplémentaires (calcul et récupération)

Par **atchoom78**, le **01/12/2009** à **23:40**

Bonjour,

ma femme travaille chez des particuliers comme auxiliaire parentale sur son contrat de travail il est stipulé que ses heures supplémentaires seront récupérées sous forme de congés .

40 heures de travail effectif + 4 heures de présence responsable.

Elle commence le matin à 8 heures et termine à 18h30 Soit 10h30 par jour 5 jours par semaine. soit 52h30

Comment calculer les heures supplémentaires ?

A partir de 44h ou 40h+2/3 de 4 heures de présence responsable ?

Lorsqu'elle récupère ses heures, ses employeurs lui retire pour chaque semaine de récupération 44 heures.

Est ce normal où le calcul est le même que pour les heures supplémentaires soit 42h40mn où 40h ?

qui décide du moment de ces récupérations ?